



# AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ** par la soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de Saint-Blaise-sur-Richelieu, qu'il y aura une séance extraordinaire du Conseil municipal lundi le 12 septembre 2022, à 19 h au 795 rue Des Loisirs.

Les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les points suivants :

- Adoption du - Règlement numéro 532-22 Concernant une taxe spéciale relative aux travaux de pavage de la Montée Bernier
- Adoption du Règlement numéro 533-22 Décrétant les travaux de réfection de la Montée Breault
- Résolution pour la nomination de la directrice générale comme administratrice des comptes à Revenu Québec

DONNÉ à Saint-Blaise-sur-Richelieu ce 9<sup>e</sup> jour de septembre deux mille vingt-deux.

Audrée Pelchat  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Audrée Pelchat, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu, résidant à Saint-Sébastien, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 9<sup>e</sup> jour de septembre deux mille vingt-deux entre 9h00 et 10h00 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9 septembre 2022.

Audrée Pelchat  
Directrice générale et secrétaire-trésorière